



PRÉFECTURES DU NORD ET DE L'AISNE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD
SERVICE EAU-ENVIRONNEMENT
Tél. 03.28.03.83.94

Avis d'enquête publique

Adoption le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Sambre-Avesnois sur les départements du Nord et de l'Aisne

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté inter-préfectoral du 13 octobre 2011, une enquête publique (type Bouchardeau) se déroulera dans les départements du Nord et de l'Aisne du **lundi 14 novembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011 inclus**, en vue d'obtenir l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) du bassin versant de la Sambre-Avesnois. Ce projet de SAGE s'étend sur les 122 communes ci-dessous :

105 communes du Nord : Aibes, Anor, Assevent, Aulnoye Aymeries, Avesnelles, Avesnes-sur-Helpe, Bachant, Baives, Bas Lieu, Bazuel, Beaufort, Beaufort-sur-Sambre, Beurieux, Bérelles, Berlaimont, Beugnies, Boulognes-sur-Helpe, Bousignies-sur-Roc, Boussières-sur-Sambre, Boussois, Cartignies, Catillon-sur-Sambre, Cerfontaine, Choisis, Clairfayt, Colleret, Cousolre, Damousies, Dimechaux, Dimont, Dompierre-sur-Helpe, Dourlers, Eccles, Eclaibes, Ecuélin, Elesmes, Eppe Sauvage, Etroeungt, Feignies, Felleries, Féron, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Flaumont Waudrechies, Floursies, Floyon, Fontaine au Bois, Fourmies, Glageon, Grand Fayt, Hargnies, Haut Lieu, Hautmont, Hestrud, Jeumont, La Groise, La Longueville, Landrecies, Larouillies, Le Favril, Leval, Lez Fontaine, Liessies, Limont Fontaine, Locquignol, Louvroil, Marbaix, Maroilles, Marpent, Maubeuge, Mazinghien, Monceau Saint-Waast, Moustier en Fagne, Neuf Mesnil, Noyelles sur Sambre, Obrechies, Ohain, Ors, Petit Fayt, Pont sur Sambre, Prisches, Quiévelon, Rainsars, Ramousies, Recquignies, Rejet de Beaulieu, Rousies, Sains du Nord, Sars Poteries, Sassegnies, Sémeries, Sémousies, Solre le Château, Solrines, Saint-Aubin, Saint-Hilaire sur Helpe, Saint-Rémy Chaussée, Saint-Rémy du Nord, Taisnières en Thiérache, Trélon, Vieux Mesnil, Wallers-en-Fagnes, Wattignies la Victoire, Wignehies, Willies.

17 communes de l'Aisne : Barzy en Thiérache, Bergues sur Sambre, Boue, Clairfontaine, Etreux, Fesmy-le-Sart, Fontenelle, Hannapes, La Flamengrie, Le Nouvion en Thiérache, Oisy, Papeux, Ribeuville, Rocquigny, Saint-Martin Rivière, Vénérolles, Wassigny.

La commission d'enquête, décrite ci-dessous, conduira cette enquête publique et se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

Président	Monsieur Bernard DE CUYPER, ingénieur CNAM, chef du service de constructions publiques à la DDE du Pas-de-Calais, en retraite, de Lomme
Membres titulaires	Monsieur Jean-Pierre VANENGELANDT, commandant de l'armée de l'air, responsable qualité environnement, en retraite, de Cambrai Monsieur Gérard BOUVIER, responsable d'un bureau d'étude, en retraite, de Noyelles-sur-Selle En cas d'empêchement de Monsieur Bernard DE CUYER, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Jean-Pierre VANENGELANDT, membre de la commission.
Membres suppléants	Monsieur Hubert DERIEUX, géomètre-expert, en retraite, de Cambrai En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Département du Nord :

- * **Landrecies**, le 28 novembre 2011, de 09 heures à 12 heures et le 05 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- * **Maubeuge**, le 14 novembre 2011, de 09 heures à 12 heures et le 30 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Jeumont**, le 22 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 13 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Cousolre**, le 23 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 8 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Solre-le-Château**, le 16 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures et le 21 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- * **Hautmont**, le 17 novembre 2011 de 9 heures à 17 heures et le 8 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Berlaimont**, le 17 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 8 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- * **Prisches**, le 28 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures et le 13 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures

- * **Avesnes-sur-Helpe** (siège de l'enquête), le 14 novembre 2011, de 09 heures à 12 heures, le 24 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures, le 6 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 16 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Trélon**, le 29 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 14 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Fourmies**, le 15 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures et le 9 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Catillon-sur-Sambre**, le 18 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures et le 26 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures

Département de l'Aisne :

- * **Le Nouvion en Thiérache**, le 18 novembre 2011, de 09 heures à 12 heures et le 8 décembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- * **Wassigny**, le 25 novembre 2011, de 09 heures à 12 heures et le 2 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures

Monsieur Guillaume CAFFIER, chargé de mission « Eau » au Parc Naturel Régional de l'Avesnois, est l'interlocuteur sur ce projet (tél. 03.27.77.51.60).

L'avis d'enquête publique paraîtra dans *La Voix du Nord* et *L'Observateur de l'Avesnois* pour le département du Nord. L'avis paraîtra également dans *L'Union* et *L'Aisne Nouvelle* pour le département de l'Aisne.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra, dans ces 122 mairies du Nord et de l'Aisne, consulter le dossier d'enquête qui comporte notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Des observations écrites peuvent également être adressées au président de la commission d'enquête au siège d'enquête (Mairie de Avesnes-sur-Helpe, 13 place du général Leclerc, BP 208, 59440 AVESNES-SUR-HELPE Cédex, tél. 03.27.56.57.58) pour être annexées au registre d'enquête.

Le rapport qu'établira la commission d'enquête pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées dans les 122 mairies, ainsi qu'en sous-préfecture de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) et sous-préfecture de Vervins (Aisne), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.